

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, tenue le 5 septembre 2017 à 20h00 à la salle du Conseil située au 1, 1^{ère} avenue Ouest à Mont-Louis.

Sont présents :

Serge Chrétien, maire
Diane Dupuis, conseillère au siège # 1
Germain Émond, conseiller au siège # 3
Claude Laflamme, conseiller au siège # 4
Renaud Robinson, conseiller au siège # 6

Tous formants quorum, sous la présidence de monsieur Serge Chrétien, maire.

Sont également présents:

Suzanne Roy, sec.-trés. et directrice générale
Diane Gaumont, adj. à l'administration et sec-trés. adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption des procès verbaux :
 - a. Séance ordinaire du 7 août 2017
 - b. Séance extraordinaire du 22 août 2017
4. Acceptation des dépenses
5. Programme RRRL du MTMDET – Volet AIRRL 2017-347 – Mandat pour l'étude géotechnique (Chemin du Portage)
6. Programme RRRL du MTMDET – Volet RIRL-2017-544A – Mandat pour l'étude géotechnique (Route de l'Église)
7. Programme RRRL du MTMDET – Volet AIRRL 2015-150 - Mur de soutènement / Chemin du Portage
 - a. Acceptation du décompte # 2 – Final
 - b. Certificat de réception provisoire des ouvrages
8. Télémétrie – Réseau d'aqueduc Gros-Morne – Appel d'offres
9. Rue de l'Église/Chemin du Lac Mont-Louis – Transport lourd – Émondage
10. Parc & Mer Mont-Louis – Dépôt d'un projet FAIR
11. Demandes diverses :
 - a. CACI – bris du réseau Internet Gros-Morne
12. Rapport des représentants municipaux aux différents comités
13. Période de questions
14. Levée de la session

166-09-2017 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Claude Laflamme,
Appuyé par Germain Émond et résolu à l'unanimité des conseillers :
QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé et que le point «Demandes diverses» demeure ouvert.
Proposition adoptée.

167-09-2017 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu les procès-verbaux des sessions suivantes :

- ✓ Séance ordinaire du 7 août 2017
- ✓ Séance extraordinaire du 22 août 2017

Sur proposition de Diane Dupuis,
appuyé de Renaud Robinson,
il est résolu à l'unanimité que les procès-verbaux soient adoptés tel que rédigés.
Proposition adoptée.

168-09-2017 ACCEPTATION DES DÉPENSES

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyée de Germain Émond,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil approuve les listes de dépenses suivantes :

Comptes à payer, pour un total général de	92 274.94 \$
Comptes payés, pour un total général de	5 944.98 \$
Paiements par dépôt direct, pour un total général de	34 082.28 \$

Présentées aux membres du Conseil lors de la préséance.

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution.

Proposition adoptée.

169-09-2017 PROGRAMME RRRL DU MTMDET – VOLET AIRRL 2017-347- Chemin du Portage– Mandat pour l'étude géotechnique (Cote à Ti-Jos)

Attendu qu'une invitation à soumissionner a été transmise à 2 soumissionnaires pour la réalisation de l'étude géotechnique requise sur le Chemin du Portage – Réfection de la route ;

Attendu que 2 prix ont été soumis soient :

Englobe Corp.	2 895 \$ avant taxes
GHD	3 580 \$ avant taxes

Considérant que la soumission la plus basse conforme est déposée par Englobe Corp. pour un prix total de 3 328,53 \$ tx incluses ;

Sur proposition de Claude Robinson,
Appuyée de Renaud Robinson,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis accorde le contrat de services professionnels relatif à l'étude géotechnique sur le Chemin du Portage à Englobe Corp. pour la somme totale de 3 328,53 \$ tel que plus amplement décrit dans l'offre présentée ayant la référence 2017-P073-0378.

La secrétaire-trésorière certifie que les crédits au montant de 3 039.39 \$ tx nettes, sont disponibles en provenance du Fonds éolien Northland Power au poste 59 13800.

Proposition adoptée.

170-09-2019 PROGRAMME RRRL DU MTMDET – VOLET RIRL 2017-544A - ROUTE DE L'ÉGLISE/GROS-MORNE – Entente de contribution financière pour l'élaboration des plans et devis (décohésionnement et renforcement – ponceau)

Attendu que le Ministre Laurent Lessard a accordé une aide financière maximale de 13 895 \$ représentant 90 % des coûts admissibles pour l'élaboration des plans et devis relatif aux travaux de décohésionnement et renforcement de la chaussée et de remplacement d'un ponceau sur la route de l'Église à Gros-Morne (dossier RIRL-2017-544A) ;

Sur proposition de Diane Dupuis,
Appuyé de Germain Émond,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise le maire Serge Chrétien à signer l'entente de contribution financière pour l'élaboration des plans et devis en vertu du programme RRRL – Volet RIRL à intervenir avec le MTMDET.

Proposition adoptée.

171-09-2017 PROGRAMME RRRL DU MTMDET – VOLET RIRL 2017-544A – ROUTE DE L'ÉGLISE/GROS-MORNE – Mandat pour l'étude géotechnique

Considérant que le MTMDET a accordé une aide financière pour la réalisation des travaux de décohésionnement et renforcement de la chaussée et de remplacement d'un ponceau sur la route de l'Église à Gros-Morne (dossier RIRL-2017-544A) ;

Considérant qu'une proposition de services professionnels a été déposée par Englobe Corp. pour la réalisation de l'étude géotechnique au montant forfaitaire de 2910 \$ avant taxes, et ce tel que requis au mandat préparé par ARPO groupe-conseil ;

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyée de Claude Laflamme,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité Saint-Maxime-du-Mont-Louis mandate la Firme Englobe Corp. pour la réalisation de l'étude géotechnique dans le dossier RIRL 2017-544A pour un coût forfaitaire de 3345.77 \$, taxes incluses;

La secrétaire-trésorière certifie que les crédits au montant de 3 055.14 \$ tx nettes, sont disponibles en provenance du Fonds éolien Northland Power au poste 59 13800 et de l'aide financière du MTMDET.

Proposition adoptée.

172-09-2017 PROGRAMME RRRL DU MTMDET – VOLET AIRRL 2015-150 Mur de soutènement – Chemin du Portage – Acceptation du décompte final # 2

Considérant que le décompte progressif # 2 en date du 31 août 2017 a été approuvé par l'entrepreneur Construction R.J. Bérubé inc. et par le surveillant ARPO Groupe-Conseil ;

Sur proposition de Claude Laflamme,
Appuyée de Renaud Robinson,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise le versement d'une somme de 69 648.49 \$ à l'entrepreneur Construction R.J. Bérubé inc. pour les travaux exécutés au 2017/08/31 tel que spécifié au décompte progressif des travaux exécutés portant le # 2 rev.1

Proposition adoptée.

173-09-2017 PROGRAMME RRRL DU MTMDET – VOLET AIRRL 2015-150 Mur de soutènement – Chemin du Portage – Certificat de réception provisoire

Considérant que le projet de réfection d'un mur de soutènement sur le Chemin du Portage – Secteur Gros-Morne a fait l'objet d'une vérification finale par la firme ARPO – groupe-conseil ;

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyée de Germain Émond,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité Saint-Maxime-du-Mont-Louis certifie qu'au meilleur de sa connaissance, les travaux prévus aux documents contractuels ont été exécutés et que la construction est prête pour l'usage auquel elle est destinée ;

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder à la signature du certificat de réception provisoire des ouvrages relatif à la réfection d'un mur de soutènement sur le Chemin du Portage – secteur Gros-Morne par Construction R.J. Bérubé inc. pour et au nom de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis.

Proposition adoptée.

**174-09-2017 RÉSEAU D'AQUEDUC GROS-MORNE – APPEL D'OFFRES /
AUTOMATION ET CONTROLES**

Considérant que le système d'automatisme et contrôles du réseau d'aqueduc Gros-Morne n'est plus fonctionnel ;

Considérant qu'une estimation des coûts a été déposée par ARPO groupe-conseil ;

Considérant que les travaux sont admissibles à la TECQ 2014-2018 ;

Il est proposé par Claude Laflamme,
Appuyé de Renaud Robinson,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise le lancement d'un appel d'offres pour la réalisation des travaux de mise à niveau des équipements d'instrumentation et contrôles – Alimentation en eau potable secteur Gros-Morne.

Proposition adoptée.

**175-09-2017 RUE DE L'ÉGLISE – CHEMIN DU LAC MONT-LOUIS – TRANSPORT
CARRIÈRES ET SABLIERES – ÉMONDAGE DES EMPRISES**

Attendu qu'une section de la Rue de l'Église – secteur Mont-Louis utilisé pour le transport de gravier est situé en forêt privée ;

Attendu que la visibilité sur la route devient problématique suite à la croissance de la végétation dans l'emprise ;

Considérant qu'un exploitant d'une carrière-sablière a demandé l'émondage de l'emprise dans la section du chemin menant à sa carrière en vue de réduire les risques d'accident routier dus à la diminution de visibilité ;

Pour ces raisons,
Il est proposé par Renaud Robinson,
Appuyé de Claude Laflamme,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise l'engagement de Serge Mimeault pour 2 semaines de travail supplémentaires selon le taux de la politique salariale en vigueur à titre d'ouvrier d'entretien/opérateur de machinerie afin de procéder à l'émondage des emprises ; les crédits sont autorisés en provenance du Fonds Carrières et sablières.

La secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles au poste 5516300 Recettes reportées - Fonds Carrières et Sablières.

Proposition adoptée.

**176-09-2017 PARC & MER MONT-LOUIS – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU
FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES RÉGIONALES GIM (FAIR)**

Considérant que Parc & Mer Mont-Louis présente une demande d'aide financière au Fonds d'aide aux initiatives régionales GIM (FAIR-GIM) ;

Considérant que le projet intitulé «Les micro-chalets de l'Anse» prévoit la construction de 4 refuges permettant de sécuriser les utilisateurs de tente en période de grand vent;

Considérant que le projet vise à développer l'offre touristique par l'ajout d'un service d'hébergement novateur s'adressant à une clientèle ciblée soit les jeunes familles et les amateurs de la nature ;

Considérant que cette clientèle recherche les attraits naturels et les destinations découvertes ce qui fait de notre municipalité un endroit privilégié pour séjourner et découvrir la MRC et les municipalités environnantes ;

Considérant que 30 % du financement est local sans compter l'aide non comptabilisée qui sera fournie par la Municipalité dont un atelier pour la construction des structures et la machinerie avec opérateurs pour le transport et l'installation;

En conséquence,
Il est proposé par Diane Dupuis,
Appuyé de Renaud Robinson,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis appuie Parc et Mer Mont-Louis dans leur demande de financement pour la réalisation du projet «Les micro-chalets de l'Anse» et confirme sa participation telle qu'énoncée précédemment.

177-09-2017 CACI – BRIS AU CÂBLAGE DU RÉSEAU INTERNET – CHEMIN DU PORTAGE

Le conseiller Claude Laflamme propose de rembourser les frais de réparation du câblage du réseau Internet endommagé lors de travaux d'élagage des fossés sur le Chemin du Portage - secteur Gros-Morne. La facture est de 172,46 \$.

Le vote est demandé : 4 pour

La proposition est résolue à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

178-09-2017 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Germain Émond, la séance est levée.

Serge Chrétien, maire

Suzanne Roy, d.g. et sec.- très.

Je, Serge Chrétien, maire, atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Serge Chrétien, maire